

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 68 (1980)

**Heft:** [1]

**Artikel:** La situation de la femme en Suisse : économie et profession

**Autor:** Languin, Noëlle

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-275857>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La situation de la femme en Suisse

### Economie et profession

Voici que vient de paraître le premier rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines sur la situation de la femme en Suisse.<sup>1</sup> Il contient des constatations et des conclusions relatives à cinq secteurs : *école, économie, politique, état et vie publique*. C'est le contenu du deuxième de ces secteurs que nous commenterons ici. Le rapport, est-il expliqué dans l'introduction, « ne signale que les problèmes objectifs, c'est-à-dire avant tout ceux qui se posent du point de vue de la réduction des déficits féminins dans les domaines de l'instruction, de la profession et de la politique. » Et il fait œuvre utile, ne serait-ce que pour dénoncer en premier lieu la pauvreté de nos statistiques sociales : beaucoup de données concernent le passé et ne sont pas ventilées selon le sexe. Eveiller l'intérêt pour ces questions est fondamental pour ensuite pouvoir prendre des mesures propres à encourager l'intégration des femmes dans la vie économique et politique. Le rapport relève les secteurs dans lesquels les données manquent et les enquêtes à mener pour combler cette lacune : il faudrait connaître les besoins et les exigences des femmes en ce qui concerne la formation et l'emploi, les horaires de travail, les postes de travail à temps partiel et la mobilité de la main d'œuvre.

#### Structure de l'emploi et problème du chômage

En Suisse, la structure de l'emploi féminin dépend de l'état civil, de la nationalité et de l'âge ; on remarque — c'est d'ailleurs un fait connu depuis longtemps — que c'est essentiellement le statut de femme mariée qui influe sur l'activité féminine. Alors que le taux d'activité des femmes célibataires reste constant (80 à 90 %) de même que celui, légèrement inférieur, des femmes divorcées ou séparées, on note que le changement d'état civil (passage du célibat au statut de femme mariée) cause un arrêt net du travail à partir de l'âge de 24 ans. Cet arrêt n'est encore que faiblement compensé par la reprise du travail dans la troisième phase familiale. Le taux d'activité des femmes de nationalité suisse était de 39 % au dernier recensement (1970). L'indice de l'emploi semble d'ailleurs indiquer depuis lors un accroissement de l'emploi des femmes, mais cela n'entraîne aucun changement structurel important. Plus de la moitié de la main d'œuvre féminine travaille dans le secteur tertiaire : l'industrie et le commerce d'une part, l'agriculture d'autre part, se partagent l'autre moitié.

La récession des années 1974/76 a plus fortement touché les femmes que les hommes et ces effets se font encore sentir puisque la proportion des femmes dans l'ensemble des chômeurs complets a augmenté entre 1976 et 1978. Moins syndiquées et participant moins aux commissions d'entreprises que les hommes, les femmes sont aussi moins bien informées sur leurs droits et possibilités et sont, de ce fait, moins protégées contre les effets de la récession. Et en fait les chiffres que l'on connaît sont certainement en dessous de la réalité : travaillant souvent à temps partiel ou gagnant un salaire d'appoint, les femmes sont dans une moindre mesure assurées contre le chômage que les hommes, et n'entrent par conséquent que partiellement dans les statistiques officielles. De plus, il est navrant de constater que le chômage touche plus les femmes que les hommes également dans les tranches d'âge jeune : une mineure sur 10 était sans emploi en 1978 alors que ce n'était le cas que pour un mineur sur 20 ; chez les 20-24 ans, il y a une fois et demie plus de chômeuses que de chômeurs. L'accès des femmes au marché du travail est donc déjà difficile au départ. Cette tendance, analogue dans les tranches d'âge plus élevées jusqu'en 1976, s'est inversée à partir de 1977. Et comment dire si c'est par déception que les femmes se sont retirées du marché du travail ou si elles ont trouvé des travaux occasionnels ?

Ces quelques indications laissent clairement entrevoir que tout un état d'esprit doit évoluer pour que femmes et hommes entrent de plain-pied et de manière égale dans le monde professionnel.

#### Les tendances de l'évolution

##### 1. Le marché du travail

En ce qui concerne le marché de l'emploi, le rapport note que malgré l'augmentation de la population active ces prochaines années, on doit compter avec une baisse de l'offre de main d'œuvre à long terme, diminution liée à la « rareté des facteurs de production et surtout à la charge croissante de la population dépendante, endossée par la population active. » Cette situation devrait faciliter l'entrée des femmes dans le monde du travail. Mais la demande de main d'œuvre varie selon les branches et les degrés de qualification. Le départ des travailleurs étrangers au moment de la crise d'une part, la rationalisation et les innovations techniques d'autre part, ont libéré les postes subalternes ou ceux qui se trouvent en haut de la pyramide. Voilà qui risque de rendre difficile l'accès des femmes en plus grand nombre au monde professionnel entrevu plus haut. A moins de souffrir de conditions matérielles désastreuses, les postes de moindre valeur n'intéressent pas beaucoup les femmes suisses ; les postes qualifiés, quant à eux, supposent une formation poussée et un engagement professionnel intense, deux conditions que les femmes — du moins celles qui ont charge de famille — ne remplissent que rarement.

##### 2. L'emploi à temps partiel

Il s'agit là d'un problème essentiellement féminin, puisque les femmes représentent 80 % des employés à temps partiel et que leur nombre s'élève constamment.

Surtout vu sous l'angle des motivations de l'employé, l'emploi à temps partiel a longtemps été considéré comme une humanisation du monde du travail devant permettre de mieux répartir vie familiale et vie professionnelle, ou de partager plus équitablement à l'intérieur des entreprises le volume du travail qualifié. Cet aspect « idéal », pour ne pas dire utopique, du travail à temps partiel a changé de sens et aujourd'hui, ce sont les intérêts de l'employeur qui priment. La rationalisation et l'intensification du travail de bureau comme la comptabilisation plus stricte des heures de travail en sont la cause. Grâce au travail à temps partiel, l'employeur obtient pour un salaire réduit une force de travail accrue et cette évolution risque de diminuer les offres d'emploi à temps complet, surtout pour les femmes. C'est à l'idée première, proche de l'amélioration de la qualité de la vie, qu'il faudrait pouvoir revenir.

Noëlle Languin

<sup>1</sup> La situation de la femme en Suisse — Première partie : Société et économie. (Rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines, Berne).

# EMMAÜS

débarrasse **gratuitement**  
votre appartement, bureau,  
cave, grenier et voitures

Communauté d'Emmaüs - 5, route de Drize - Tél. 42 39 59  
Genève - CCP 12 - 1222